

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 AVRIL 2026**

Référence	Objet de la Délibération	Décision
2026/04/21/001	Affectation des résultats 2025, Budget principal,	Approuvée
2026/04/21/002	Vote des taux d'imposition 2026,	Approuvée
2026/04/21/003	Vote du budget primitif 2026,	Approuvée
2026/04/21/004	Attribution de subventions de fonctionnement aux associations,	Approuvée
2026/04/21/005	Désignation de représentants à la commission communale des calamités agricoles,	Approuvée
2026/04/21/006	Désignation du conseiller municipal en charge des questions défense,	Approuvée
2026/04/21/007	Composition de la commission communale des impôts directes,	Approuvée
2026/04/21/008	Désignation de représentants au sein du SIVU de la Loube,	Approuvée
2026/04/21/009	Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO),	Approuvée
2026/04/21/010	Election des membres de la commission de délégation de service public (CDSP),	Approuvée
2026/04/21/011	Création de contrats d'engagements éducatifs pour répondre à un besoin d'accroissement saisonnier d'activité pour le service jeunesse,	Approuvée
2026/04/21/012	Création d'un poste non permanent à temps complet lié à un accroissement temporaire d'activité pour les besoins des services techniques,	Approuvée
2026/04/21/013	Convention de mise à disposition pour le prêt du Minibus au CAF Bessillon,	Approuvée
2026/04/21/014	Avenant n° 1 au marché de travaux MAPA 2025-001 « Travaux de requalification de voirie : Les Aires – Sainte Anne »,	Approuvée
2026/04/21/015	Mandat pour l'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement destinée à assurer la pérennité de la piste dédiée à la Défense de la Forêt contre l'Incendie (DFCI) identifiée « N112-Capitaine »,	Approuvée
2026/04/21/016	Création d'un espace de coworking et mise à disposition des locaux,	Approuvée
2026/04/21/017	Demande de fonds de concours pour la réhabilitation des façades et de la toiture du Fort Gibron,	Approuvée
2026/04/21/018	Demande de subventions pour la réhabilitation de la toiture de la salle polyvalente de la Fraternelle.	Approuvée

Le Maire

Nicole RULLAN



